

Nogent-le-Rotrou, le 7 juillet 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Calice, fruit du rapprochement des entreprises TPC Scop et Sefard, devient le 1^{er} groupement coopératif de France

Depuis le 31 juillet 2014, la Loi ESS autorise la création de groupements de Sociétés Coopératives et Participatives (Scop) pour améliorer la compétitivité du modèle. Accompagnée par l'antenne Centre Val de Loire de l'Union régionale des Scop, TPC Scop (45) a donc réalisé l'acquisition, avec ses salariés, de l'entreprise Sefard (28), aboutissant à la transformation de cette dernière en Scop. Ensemble, les deux Scop forment Calice, un groupement de 231 salariés dont 213 associés.



Vote des nouveaux associés du groupement coopératif Calice

Le groupement coopératif : un nouveau dispositif législatif pour changer d'échelle

Depuis juillet 2014, la Loi ESS autorise la création de groupements de Scop pour permettre à celles-ci de changer d'échelle, notamment en se développant sur certains marchés fortement concurrentiels. Concrètement, le groupement de Scop permet d'organiser plusieurs Scop autour d'une « Scop mère » qui peut détenir jusqu'à 51 % de leur capital et de leurs droits de vote, immédiatement ou à l'issue d'un délai de 10 ans en cas de transformation en Scop d'une de ses filiales. Avec ce nouveau dispositif législatif, les Scop peuvent réaliser un véritable « essaimage coopératif » sur l'ensemble de leurs structures ou de leurs acquisitions.

Calice, premier groupement coopératif en France

TPC, ancienne association de conditionnement à façon pour l'industrie cosmétique transformée en Scop en 2008, est une Entreprise Adaptée qui emploie 185 personnes, dont 80 % reconnus travailleurs handicapés, à St Jean de Braye (45). Forte d'une situation économique saine et d'une solide trésorerie, elle souhaite opérer un virage stratégique et vise à réaliser une ou des opérations de croissance externe. Il s'agit pour elle de grandir et de diversifier ses activités pour limiter ses dépendances, dans un esprit de transmission de ses valeurs coopératives à de nouvelles structures.

Aidé dans ses recherches par le cabinet spécialisé en cession acquisition Eurallia Finance, Stéphane Foisy, PDG de TPC Scop, a rencontré en septembre 2015 Thierry Cousin, dirigeant de Sefard à Nogent-le-Rotrou (28), entreprise spécialisée dans la fabrication de ressorts, employant 50 salariés. Ce dernier, ayant vécu la cession de sa première entreprise et en ayant mesuré les impacts, a immédiatement adhéré au projet de TPC Scop. Il avait déjà réfléchi à la transmission aux salariés, mais la valorisation importante de l'entreprise rendait l'opération

ACTUALITE

Hier, 7 juillet, l'Union régionale des Scop et le groupement coopératif Calice recevaient Nacer Meddah, Préfet de Région, et Harold Huwart, vice-Président délégué au développement économique, à l'ESS et à l'agriculture à la Région, dans les locaux de Sefard Scop, en présence des partenaires qui ont permis au projet de voir le jour.

difficile. Dans cette nouvelle configuration, les éléments étaient réunis pour créer le groupement coopératif Calice, désormais riche de 231 salariés dont 213 salariés associés.

Une opération innovante sans précédent

Accompagnée par l'antenne Centre Val de Loire de l'Union régionale des Scop, TPC Scop a pu réaliser l'acquisition, avec ses salariés, de Sefard. L'appui et l'investissement de l'Union régionale se sont révélés déterminants dans le montage de ce dossier innovant. Elle a notamment apporté son expertise en termes juridiques, pour faciliter la compréhension de textes de loi récents, mais aussi lors des tours de tables financiers, pour expliquer aux banques ce nouveau dispositif. TPC, forte de l'appui du Conseil régional dans ce montage global de 2 millions d'Euros, a tenu à mobiliser les outils de l'ESS et les outils financiers du Mouvement coopératif auprès des banques classiques. Les garanties ont ainsi pu être minimisées.

ZOOM - Un montage en 3 étapes

- 1 - Rachat par TPC Scop de la société Sefard
- 2 - Transformation de Sefard en Scop
- 3 - Adhésion des Scop TPC et Sefard au groupement coopératif Calice

Les objectifs sont désormais de faire vivre Sefard Scop tout en amenant ses salariés à prendre leur autonomie, et de les accompagner dans cette nouvelle étape par la formation des nouveaux associés, et, bien sûr, d'appuyer le groupement coopératif Calice dans son développement. À moyen terme, Stéphane Foisy ne cache pas son souhait de faire entrer d'autres sociétés au groupement, afin d'essaimer davantage les valeurs coopératives qui lui sont chères.

A propos des Scop et de l'Union Régionale des Scop d'Ile-de-France, Centre Val de Loire, DOM-TOM

➤ *Les Scop, Sociétés coopératives et participatives, désignent les entreprises à statut Scop (Société coopérative de production) et à statut Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Soumises à l'impératif de rentabilité comme toute entreprise, elles bénéficient d'une gouvernance démocratique sur le principe « 1 personne = 1 voix » et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise.*

➤ *En 2015, les 437 coopératives adhérentes de l'Union Régionale des Scop d'Ile-de-France, Centre Val de Loire, DOM-TOM ont employé 13 600 salariés. 47 d'entre elles sont implantées en région Centre Val de Loire.*

➤ *Quelques exemples de Scop et Scic en Centre Val de Loire : Besife, Citiz Tours, Cefim, Cetil, Les Colettes, Mountera, Sopelec...*

En savoir plus : www.les-scop-idf.coop | http://twitter.com/Les_Scop_idf | http://twitter.com/Les_Scop_Centre

A propos des Entreprises Adaptées : www.UNEA.fr

Contact presse Union Régionale d'Ile-de-France, Centre Val de Loire, DOM-TOM : Isabelle Jacquet, chargée de communication – ijacquet@scop.org

Contact presse Calice Scop : Stéphane Foisy, Président Directeur Général – Stephane.FOISY@calice-scop.com